



HAL
open science

Structure de l'énoncé complexe en breton. Le cas de la subordination

Tanguy Sollicec

► **To cite this version:**

Tanguy Sollicec. Structure de l'énoncé complexe en breton. Le cas de la subordination. Costaozec Denis & Tanguy Sollicec. Actualité de la recherche sur le breton et les langues celtiques. Variation dialectale, Phonologie, Syntaxe, Ethnolinguistique, Emgleo Breiz, pp.67-94, 2015, 9782359741209. hal-01551133

HAL Id: hal-01551133

<https://hal.univ-brest.fr/hal-01551133>

Submitted on 1 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Denis Costeaouec et Tanguy Sollicc (éd.)

Actualité de la recherche sur le breton et les langues celtiques

Variation dialectale
Phonologie
Syntaxe
Ethnolinguistique

Jeunes chercheurs

Emglec Breiz

Structure de l'énoncé complexe en breton. Le cas de la subordination

Tanguy SOLLIEC¹

La subordination constitue avec la coordination l'un des moyens que possèdent les langues du monde pour élaborer des énoncés complexes. Les grammairiens grecs de l'Antiquité ne semblent pas l'avoir établie comme catégorie descriptive opératoire autonome et ainsi ne la distinguent pas de la coordination². Ce concept ne se développe véritablement que dans le sillage de la *Grammaire générale et raisonnée* de Port Royal (1660). Si ce phénomène syntaxique est largement présent dans le monde (Cristofaro 2003), les langues indo-européennes, caractérisées par leur opposition verbo-nominale marquée, en font abondamment usage.

Pour cette étude réalisée à la suite de notre mémoire de master 1, nous examinerons les caractéristiques que présente le système de la subordination en breton à travers l'étude de données provenant de la documentation d'une variété orale de breton cornouaillais, recueillies auprès de locuteurs traditionnels fluides de la commune de Loqueffret en Centre Finistère.

Il s'agit ici de définir la subordination en tant que mécanisme syntaxique et d'en décrire le fonctionnement d'un point de vue fonctionnaliste afin d'en saisir les caractéristiques.

Pour ce faire, nous établirons au préalable les critères syntaxiques permettant de caractériser des énoncés comme

subordonnés dans le parler étudié avant d'en établir une typologie. Dans un second temps, nous présenterons les différents types de structures subordonnées identifiables au sein de notre corpus. Cette observation du système de la subordination en breton nous permettra de décrire les liens qui peuvent s'établir entre structures subordonnées et domaines sémantiques, du rôle qu'y jouent les connecteurs subordonnants ainsi que certains phénomènes qui peuvent affecter cette catégorie d'unités linguistiques en breton contemporain.

L'identification d'énoncés subordonnés

Plutôt que de considérer dans une perspective classique et de façon quelque peu circulaire, qu'une structure subordonnée est liée à la présence d'une conjonction de subordination³, nous souhaitons envisager, à l'instar de Gross (2005) entre autres, les différents critères qui permettent de décrire des structures subordonnées d'un point de vue syntaxique. Dans cette démarche, nous avons pris appui sur les propositions formulées par Martinet (1979 et 1985) ainsi que celles de Clairis (2005). Ceci nous a permis d'établir un ensemble de conditions et de traits permettant de qualifier une structure de subordonnée.

Un travail sur la subordination conduit à envisager également à ce titre le fonctionnement de la prédication en breton. De ce fait, nous faisons notre la notion de noyau central proposée par Clairis (2005 : 91). Il s'agit de l'unité linguistique au sein d'un énoncé vers laquelle convergent toutes les relations de détermination. C'est à ce noyau que sont « attachées, directement ou indirectement, toutes les expansions obligatoires ou facultatives » (*ibidem*). La précision nous semble importante dans la mesure où l'ensemble des critères que nous avons retenus pour le breton entrent dans la détermination du noyau central ou bien sont induits par cette opération.

Présence d'un prédicatoïde déterminant un noyau central

L'une des premières caractéristiques d'une structure subordonnée qu'il est possible de retenir consiste en la présence au sein d'un énoncé d'une unité assurant le rôle de prédicatoïde, soit un noyau central secondaire. Cette unité entre elle-même dans la détermination du noyau central de l'énoncé en question. Dans le cas du breton, langue accusative à opposition verbo-nominale marquée (Costaouec 1998 : 299), ce sont des verbes qui ont vocation à jouer le rôle de noyau central de l'énoncé. De ce fait, au moins deux unités issues de cette classe ou bien de celle, proche car appartenant au même groupe de classes, des parasynthèmes infinitifs, sont présentes dans un énoncé comprenant une structure subordonnée, l'une venant déterminer l'autre. Cette caractéristique permet de repérer un mécanisme de subordination à l'œuvre.

L'examen de l'énoncé (1) montre ainsi une suite de prédicatoïdes ('viʒe gʁɛt ; 'vie ; 'vieh ha'lupat) venant déterminer le noyau central verbal, ici : a'viʒe 'kōnta⁴.

(1) Ya hag amañ oa un' kozh a oa ba Kerborn 'chom a viche 'kontañ domp **penaos vije graet neuhe pa vie pa viec'h 'c'haloupat war-lerc'h ar bleiz, kwa.**

ja	ag	amã	wa	œn	kos	
oui	c. et	déic 1	être / IMPF	PRON	vieux	
a	wa	ba	κεκβοκν	jom	a'vij-e	
REL	être / IMPF	c. à	Kerborn	PROG /rester	être / FREQ + IMPF	
'kōnta	d-ōm	'penɔs	'viʒ-e	gʁ-et	'nœə	
raconter	<c. à + P4	comment	être / FREQ + IMPF	faire + PP	alors	
pe	'vi-e	pe	'vi-ε-h	ha'lupat	var-'lɛʁh	kwa
c. quand	être / FREQ + IMPF	c. quand	être / FREQ + IMPF + P5	courir /PROG	après	interj.

Oui et il y avait ici un vieux qui habitait à Kerborn qui racontait comment on faisait alors quand on, quand on poursuivait le loup, hein.

La subordination peut être ainsi envisagée comme une opération syntaxique établissant une relation de détermination, et dès lors une hiérarchie, entre deux noyaux verbaux, l'un, noyau central de l'énoncé ayant l'autre, prédicatoïde, sous sa dépendance.

En outre, cette approche permet de distinguer la subordination des phénomènes de relativisation dans lesquels une unité verbale vient déterminer un nominal ou une unité d'une classe proche comme au sein de l'énoncé (1) où le syntagme verbal *a wa fom* « qui habitait » vient déterminer le pronom indéfini singulier *oñ*.

Une proposition subordonnée entre en fonction syntaxique avec le noyau central

La subordination peut donc être conçue en breton comme l'établissement d'une hiérarchie syntaxique entre deux noyaux, que ces derniers soient verbaux ou bien qu'il s'agisse d'un noyau verbal et d'un parasynthème infinitif. L'expansion subordonnée intervient donc dans la valence d'une unité verbale, celle-ci assurant le rôle de noyau central au sein de la proposition principale. Par conséquent, toute expansion subordonnée se trouve occuper une fonction syntaxique au sein de l'énoncé.

Ce type d'unité linguistique permet de préciser les relations syntaxiques complexes entre deux unités lorsque l'une d'entre elles assure le rôle de noyau central ou de prédicatoïde (Clairis 2005 : 90). Nous envisageons dans le cas présent les cas où les rapports de détermination ne s'établissent pas entre des nominaux et un noyau central verbal, mais plutôt les situations où la détermination intervient entre une expansion subordonnée et un noyau central.

Dans le breton de Loqueffret, à l’instar semble-t-il d’autres parlars, il est possible de relever plusieurs cas de figure témoignant des différents types de relation que peuvent entretenir le noyau central et l’expansion subordonnée, par le biais des fonctions syntaxiques, comme le montrent les exemples suivants :

• **fonctions spécifiques**

Dans le cas de l’énoncé (2), nous voyons que l’expansion subordonnée (en gras) intervient en fonction objet du noyau central *zõz* :

(2) Me joñj **m’on ke mat’noñ**

me	zõz	mõ.n	ke	ma.t	n-õ
P1	penser	être SIT/P1	NEG	bien	SUJ +P1
		P1	P1	P1	P1

Je me suis dit que je ne me trouve pas au bon endroit.

• **fonctions non spécifiques**

L’énoncé (3) montre le cas d’une proposition subordonnée intervenant dans la zone périphérique de l’énoncé en fonction circonstancielle :

(3) Ha eñ **lâr pan ne’ poan ya en-istribilh doc’h ar skeul.**

a	'jeõ	lar	pã
c. et	P3m	dire	c. quand
is'tribil	doy	ar	skøl
suspension	c. à	DEF	échelle
n-e	pwãn	ja	en
avoir + FREQ	mal	aller	c. à

Et lui, il dit que quand il a mal, il se suspend à l’échelle.

Ici, l’expansion *pã ne pwãn* intervient en tant que fonction circonstancielle dans la détermination du prédicatoïde *ja* « aller ».

• **en syntaxe connective**

Plusieurs énoncés de notre corpus, en syntaxe connective, montrent des cas où la proposition subordonnée entre en fonction sujet et permet ainsi l’actualisation du noyau central comme dans le cas de l’énoncé (12) où l’expansion subordonnée *zõn aʁ bi'niu* est associée à une qualité sémantique (*stakt* « difficile ») par le biais de la copule.

À la suite de ce premier aperçu, on remarque tout d’abord qu’aucune place préalable n’est assignée aux expansions subordonnées au sein de l’énoncé et celles-ci peuvent apparaître aussi bien avant (énoncé (5)) ou après le noyau central verbal (énoncé (6)). D’autre part, cela nous permet également d’opérer un simple constat, à savoir que toute structure subordonnée en breton détermine le noyau central verbal par le biais d’une fonction syntaxique. Le relevé précédent nous montre que les expansions subordonnées sont susceptibles d’accéder à n’importe quelle fonction au sein de la langue.

Ce critère de la fonction syntaxique offre justement la possibilité de distinguer les structures subordonnées des structures coordonnées. Ainsi, dans les structures de ce type, les noyaux centraux de chacune des expansions n’entrent pas dans une relation hiérarchique de détermination, mais demeurent dans un rapport de même niveau comme dans l’énoncé (4). De fait, aucune fonction syntaxique n’opère entre les deux noyaux :

(4) *Hoñzh zeske 'lec'h me reen ket.*

õs	'zesk-e	lɛh	me	've-en	ket
P3f / DEM	apprendre + IMPF	c. alors que	P1	faire + IMPF/P1	NEG

Elle, elle apprenait [bien] alors que ce n’est pas mon cas (litt. je ne faisais pas).

Ici, la valence de *zėske* est sémantiquement pleine et de ce fait, il n'est pas possible de considérer que la seconde expansion intervient dans la détermination de cette unité verbale. Les deux expansions reliées par un connecteur sont donc dans un rapport de coordination.

Intervention d'un subordonnant

Par subordonnants, il convient d'entendre les « monèmes connecteurs, reliant un monème déterminant, employé comme noyau (prédicatoïde d'une proposition subordonnée) à un noyau central (prédicat) » (Clairis 2005 : 91).

Si de prime abord, il semble possible de considérer que la seule présence de ces unités, les traditionnelles conjonctions de subordination, dans une expansion verbale permettent de la qualifier de subordonnée, il n'en demeure pas moins que ces unités ne conditionnent pas l'établissement de la relation de subordination⁵. En effet, certains exemples (énoncés (3) ou (9) entre autres) montrent que leur présence n'est pas requise pour que cette relation s'établisse. De plus, certaines de ces unités peuvent également intervenir dans le champ plus large de la connexion sans qu'un rapport syntaxique hiérarchique n'intervienne. Nous avons rassemblé dans le tableau suivant les connecteurs repérés dans notre corpus et susceptibles d'intervenir en subordination. Nous les trions selon leur éventuelle spécialisation en subordonnants ou pas :

Connecteurs intervenant	Connecteurs non spécialisés en	Connecteurs provenant
exclusivement en subordination	subordination	d'autres classes syntaxiques
da vel di'gea « pour voir si » kujt da « pour ne pas » pe / pa « quand » seɜ / sas « tout en » kejta « tant que » ken « jusqu'à ce que » (temps) la « que » (complétives) las 'penoz « que » (complétives) 'digɔ̃ / di'gea « si » (interrogation indirecte) a pa « même si » po'jave « quand bien même » səl « plus » 'pygyɜ « parce que » vas zi'gase « au prétexte que » met-ha « sauf si » ma « si hypothétique » ma'kaɜ « si seulement » 'kenkas « au cas où » ken « jusqu'à ce que (csq.) » 'seta « par conséquent »	vit « pour (but) » da « pour », « à » ou « de » (but) benn « pour » ben « d'ici » 'gude « après / bien que » ɔk / ɔg « avant » a'bowe « depuis » blām (da) « à cause de » 'beke « jusque/puisque » eb / ep « sans » nes « sans » vel « comme » gis « comme »	ba'pelex / 'peleh « où » 'peta « qu'est-ce que » 'pesœɜ mot « comment » blām beta « pourquoi » 'pesœɜt / pes « quel(s), quelle(s) » 'penœs « comment » 'pegen « quel (+adj) ! » 'dosta « est-ce que / bien que »

Ces unités accompagnent syntaxiquement, mais également sémantiquement, la relation hiérarchique qui s'établit entre les deux noyaux verbaux. Si la présence de ces connecteurs n'est pas nécessaire à l'instauration de la relation de subordination, comme en témoigne leur possible absence au sein d'une expansion subordonnée, ces connecteurs n'en indiquent pas moins qu'une opération de subordination est à l'œuvre au sein de l'énoncé.

L'énoncé (5) présente ici une expansion subordonnée introduite par un subordonnant po'jave « quand bien même » :

(5) Poseve vichen aet, pet'a mije gwelet ?

po'jave	'vij-ɛn	ɛt	'peta	'm-izɛ	'guel-ɛt
c. quand bien même	être / IRR+P1	aller/PP	quoi	avoir/P1+IRR	voir + PP

Quand bien même j'[y] serais allé, qu'[y] aurais-je vu ?

Un énoncé subordonné potentiellement autonome

Martinet (1979 : 18) ainsi que Builles (1998 : 235-236) précisent que pour qu'une proposition puisse être considérée comme subordonnée, il faut qu'elle puisse se comporter comme un énoncé autonome, une fois supprimées les marques de la subordination. Ceci amène donc à s'interroger sur ces marques et sur leur nature.

L'une des principales marques de la dépendance en breton, outre l'indication fournie par la présence éventuelle mais non obligatoirement requise d'un connecteur de subordination dans l'énoncé, concerne l'ordre des unités au sein des expansions subordonnées⁶. En effet, dans la proposition subordonnée, bien souvent le syntagme verbal aura tendance à se trouver à la suite immédiate du connecteur de subordination comme dans l'énoncé (6) :

(6) N'ouzon ket **hag-eñ teuent kement-se war-zug an dud peogwir matrehe nijent aon.**

n	'uz-ō	ke	di'geɔ	'tø-ɛn	'kemɛn se	var'zyg
NEG	savoir+P 1	NEG	c. si	venir + P6/IMPF	autant	DEM c. vers
ān	dyt	'pygyɤ	ma'tɤeə	'niʒ-ɛn	aōn	
DEF	gens	c. parce que	peut-être	avoir/FREQ/IMPF+ P6	peur	

Je ne sais pas s'ils [les loups] s'en prenaient tant que ça aux gens parce qu'ils [en] avaient peut-être peur.

Ici le syntagme verbal 'tøɛn s'insère à la suite immédiate du connecteur de subordonnant di'geɔ alors que dans les principales, c'est bien souvent un actant ou un circonstant qui précède le verbe comme le montre l'exemple suivant, où le syntagme nominal d'al lōnet ni est présent dans l'énoncé avant le syntagme verbal 'jeent :

(7) D'al loened 'ni yeent surtout.

d	al	'lõn-et	ni	'je-ent	'systut
c. à	DEF	animal + PL	FOC	aller + IMPF/P6	surtout

Ils [les loups] s'en prenaient aux animaux surtout.

Toutefois, les modifications de l'ordre habituel des unités dans les expansions subordonnées semblent constituer une marque de subordination assez faible. L'ordre des unités dans les expansions subordonnées est effectivement susceptible de se structurer de deux façons différentes. Ainsi, il semble se dessiner une variation dans l'intensité du marquage de la subordination comme dans le cas de l'énoncé (6). L'expansion ici introduite par 'pygyb « parce que » ne nécessite pas de modification dans l'ordre des unités pour acquérir un caractère autonome à la différence de celle introduite par di'geõ « si interrogatif » où l'énoncé se devra d'être restructuré par la suite. Nous examinerons par la suite ce que peut induire cette possibilité de variation.

Une expansion subordonnée constitue donc un énoncé potentiellement autonome une fois que les marques de la subordination qui la contraignent ont été levées. Cette dépendance peut affecter l'ordre des unités dans l'expansion ou bien ne découler uniquement que de la mise en relation de la subordonnée avec le verbe de la principale dans un rapport de fonction syntaxique, conséquence de la détermination d'un noyau central verbal par un prédicatoïde.

Les marques de la subordination que nous avons observées dans notre corpus semblent s'organiser sur deux plans. Le premier, essentiel, regroupe les conditions nécessaires de la mise en place de la subordination à savoir la détermination d'un noyau central verbal par un prédicatoïde et par conséquent la fonction syntaxique que la proposition subordonnée occupe au sein de l'énoncé.

Au second plan figurent des critères syntaxiques subsidiaires car sujets à la variation, comme la présence (facultative) d'un connecteur subordonnant ou bien l'autonomie de l'expansion subordonnée qui peut être plus ou moins altérée selon la construction choisie par le locuteur.

Typologie des structures subordonnées dans le breton de Loqueffret

La prise en compte des différents critères dégagés préalablement nous a permis d'identifier plusieurs types de structures subordonnées au sein de notre corpus.

Nous avons fait jouer deux variables au sein des structures subordonnées pour en dresser la typologie, à savoir :

- la présence ou non d'un connecteur subordonnant introduisant l'expansion subordonnée
- le type d'unité assurant le rôle de prédicatoïde dans la proposition subordonnée, un syntagme verbal ou bien un parasynthème infinitif.

εj	'wi-e	la	huj	wa	ε'nim	'dsōp-et	'ene
P3f	savoir + IMPF	c. que	P5	être / IMPF	REFL	tromper + PP	déic 3
					↑ ACC	↑	

Ceci nous a conduit à l'établissement de quatre types différents de subordonnées :

- le type I regroupant les subordonnées avec un syntagme verbal introduit par un connecteur de subordination
- le type II qui englobe les subordonnées avec syntagme verbal sans connecteur de subordination
- le type III concernant les subordonnées avec un parasynthème infinitif introduit par un connecteur de subordination
- le type IV pour les subordonnées avec un parasynthème infinitif sans connecteur de subordination

Les subordinées de type I

Dans ce cas de figure, qui est de loin le plus représenté dans notre corpus, les énoncés présentent des expansions subordinées introduites par un subordonnant et dans lesquelles le rôle de prédicatoire est assuré par une forme finie d'un motème verbal.

(8) Heï ouie **la c'hwi oa en im drompet ene.**

Elle savait que là-bas, vous vous étiez trompés.

Dans ce type, les subordinées peuvent intervenir à deux niveaux au sein de l'énoncé :

- majoritairement dans la zone périphérique des énoncés à l'instar des énoncés (2) et (6).
- dans la zone centrale de l'énoncé pour les subordinées introduites par le connecteur « la ».

Dans ces différents cas de figure, le connecteur outre son rôle syntaxique de relier deux unités linguistiques, ici, dans un rapport de détermination (Clairis 2005 : 85) permet d'apporter une précision sémantique dans la relation de subordination qui se met en place entre les deux noyaux verbaux.

En outre, il est possible d'observer que la structure interne des subordinées de ce type peut varier indépendamment de leurs zones privilégiées d'intervention. C'est essentiellement le verbe dans l'expansion qui est susceptible de se déplacer. Il

n	e	ke	la:n-t	'vië-n	be	dí vyn-ët	mèmes
NEG	être	NEG	dire + PP	être/ IRR + P1	être + PP	réveiller + PP	même
↑	NEG	↑			↑	PAS	↑
		↑	PAS	↑			

peut se placer à la suite immédiate du connecteur comme il est d'usage habituel en breton comme dans l'énoncé (16) (cf. Favereau 1997 § 573), ou alors, ces subordinées peuvent se structurer de façon identique aux principales comme dans le cas des énoncés (6), dans l'expansion introduite par 'pygyb,

et (8). Dans ce second cas, la forme verbale de l'expansion subordonnée ne vient pas immédiatement à la suite du connecteur.

Certains des énoncés de notre corpus relevant de ce type I interviennent également en concurrence avec des énoncés subordonnés de type II.

Les subordonnées de type II

Dans ce type de structure subordonnée, le rôle de prédicatoïde est assuré par une forme finie du verbe mais aucun connecteur subordonnant ne vient introduire l'expansion.

a	m-wa	ke	guel	nitwa	seɜ	zõn
c. et	avoir/P1 + IMPF	NEG	voir / PP	rien	c. en	venir
		!	ACC	!		
seɜ	zõn	bā-n	ti			
c. en	venir	c. dans + DEF	maison			

(9) N'eo ket lar't **vien bet dihunet memes.**

Ce n'est même pas dit que je me serais réveillé.

Nous pouvons donc voir que les marques de la subordination de second ordre interviennent de façon diverse ici, le subordonnant est absent mais l'ordre des unités dans la subordonnée demeure contraint.

Ce type syntaxique apparaît essentiellement dans le cas du discours rapporté comme dans l'énoncé (2) par exemple. De ce fait, il entre en concurrence avec les expansions subordonnées de type I introduites par le connecteur « la ».

Les subordonnées de type III

Un autre type de subordonnées fait lui intervenir dans les expansions un parasyntème infinitif assurant le rôle de prédicatoïde comme dans le cas suivant, où ces unités sont introduites par un connecteur subordonnant, seɜ « (tout) en » :

(10) Ha moa ket gwel' nitra **serr zont, serr zont ba'n ti**.
Et je n'ai rien vu en venant, en venant dans la maison.

a	m-wa	ke	'kɛd-et	môn	môn	də	môn	da
c. et	P1/avoir + IMPF	NEG	oser + PP	aller	aller	c. à	aller	c. à
		↑ ACC	↑					
ʒaf	aʁ	vutiá	ɛʁ'mes					
tirer	DEF	bouteille	dehors					

L'expansion subordonnée dans ce cas de figure se situe dans la zone périphérique de l'énoncé et vient déterminer le noyau central de la principale, ici mwa gwel « j'avais vu ».

Le parasyntème infinitif assure dans ce type de structure le rôle de prédicatoïde à l'instar de n'importe quel monème verbal. Dans le cas présent, l'expansion ne se compose que du connecteur et de cette unité. Néanmoins, si cela est nécessaire, ces infinitifs sont à même de régir plusieurs actants selon les

	connecteur	pas de connecteur
infinitif	type III	type IV
verbe conjugué	type I	type II

caractéristiques propres à leur valence.

Les subordonnées de type IV

Les structures du dernier type présentent la particularité de ne se constituer que d'un parasyntème infinitif intervenant dans la valence du noyau central verbal, au cœur de l'énoncé.

	zone centrale de l'énoncé	zone périphérique de l'énoncé
type I	+ (introduites par <i>la</i>)	+
type II	+	-
type III	- (syntaxe connective : +)	+
type IV	+ (syntaxe connective : +)	-

(11) Ha moa ket kredet **mont, mont da, mont da jach ar voutailh er-maez.**

Et j'ai pas osé aller, aller, aller sortir la bouteille.

Dans l'exemple ci-dessus, mñn « aller » entre en fonction objet avec le noyau central de l'énoncé mwa 'kvedet « j'ai osé » et est susceptible d'être déterminé à son tour par une expansion subordonnée.

Nous pouvons proposer le tableau suivant pour résumer la répartition des différents types d'expansions subordonnées que nous avons relevés dans notre corpus :

Par ailleurs, il est également possible d'observer les rapports qui peuvent se tisser entre les types de subordonnées relevés et la zone de l'énoncé dans laquelle ces expansions

mɛ	ben	'nœe	wa	ken	skujz	al	ga	e	zñn
c. mais	c. alors	alors	être / IMPF	INT	fatigué	autre	c. avec	POSS P3m	jouer
'pygyɤ	zñn	aɤ	bi'niu	zo	staɹt	ɛ̃			
c. parce que	jouer	DEF	binou	être	difficile	interj.			

sont susceptibles d'intervenir, d'un point de vue syntaxique. De ce fait, les subordonnées intervenant dans la zone centrale de l'énoncé sont en fonction obligatoire ou spécifique et celles qui apparaissent dans la zone périphérique de l'énoncé sont circonstancielle (Clairis 2005 : 68).

À partir du corpus étudié, nous notons la prédilection qui s'établit entre les structures sans connecteur et la zone centrale de l'énoncé où ces expansions entrent essentiellement en fonction objet. La majorité des types à l'exception notable du type III est susceptible d'intervenir dans la valence des unités verbales. Ce type quant à lui, figure le plus souvent dans la zone périphérique des énoncés.

Par ailleurs, quand bien même nous avons été en mesure d'identifier plusieurs types de structures subordonnées, on

ne peut que constater l'enchevêtrement fréquent de ceux-ci en discours comme dans le cas suivant :

(12) Met 'benn neuhe oa ken skuizh all ga e zon', **peogwir zon' ar biniou zo start, hein.**

Mais, alors, il était tellement fatigué de jouer parce que jouer du biniou, c'est difficile, hein !

Dans cet énoncé, nous pouvons remarquer au sein de l'expansion introduite par 'pygyb « parce que » une autre expansion subordonnée zñn aʁ bi'niu « jouer du biniou » qui intervient ici en syntaxe connective au sein de la subordonnée causale.

Au sujet du système verbal en subordonnée

Un examen attentif des structures subordonnées soulève deux interrogations quant au fonctionnement du système verbal dans les propositions subordonnées.

La première concerne l'actualisation des parasynthèmes infinitifs dans le cas des types III et IV. En effet, ces expansions ne présentent pas de nominaux ou de personnels susceptibles d'actualiser les prédicatoïdes. De ce fait, l'actualisation peut être envisagée comme découlant de l'entrée de ces unités dans une relation de détermination et par là, partager le même actualisateur que le verbe de la principale.

Le deuxième point touche l'existence d'éventuelles restrictions dans le fonctionnement du système verbal en subordonnée. Nous n'avons pas été en mesure d'en repérer au sein du corpus étudié, les unités verbales se comportent de manière identique dans les subordonnées et dans les principales. Ainsi, il en découle que n'importe quelle unité verbale peut assurer le rôle de noyau central comme de prédicatoïde.

Sens et subordination : les liens entre domaines sémantiques et structures syntaxiques

L'observation du fonctionnement de la subordination offre la possibilité d'examiner plusieurs phénomènes à l'œuvre en breton contemporain.

Les champs sémantiques de la subordination

Outre la mobilisation de structures syntaxiques, la subordination permet la mise en place d'énoncés complexes en mobilisant une panoplie de champs sémantiques notamment grâce à l'emploi de connecteurs de subordination.

Ainsi, l'examen de ces unités indique la mobilisation de domaines habituels par les énoncés complexes :

- finalité (da « à, pour », da vel di'geō « pour voir si », benn « pour », kuīt da « pour ne pas », blām da « afin de »)
- causalité ('pygyv « parce que », 'beke « puisque », blām « à cause de », vaʒ zi'gave « parce que »)
- temporalité (pe / pa « quand », ben « quand », seʒ / saʒ « tout en », vɔg « avant de », kejt a « tant que », ken « jusqu'à ce que », a'bowe « depuis que », 'gude « après que »)
- interrogation indirecte (ba'peleʃ / 'peleʃ « où », 'peta « qu'est-ce que », 'pesœʒ mot « comment », blām'beta « pourquoi », 'pesœʒt / pes « quel(s), quelle(s) », 'penɔs « comment », 'digō / di'geō « si interrogatif », da vel di'geō « pour voir si »)
- complétion (la / laʒ 'penɔz « que »)
- manière (eb « sans », anez « sans », 'pegen « combien » (exclamatif), vel « comme », giz « comme », 'sepet « sauf que »)
- concession ('gude « bien que », a'pa « si jamais », po'fave « quand bien même », 'dosta « bien que »)
- hypothèse (ma « si hypothétique ou conditionnel », ma'kaʒ « si hypothétique ou conditionnel », 'kenkas « au cas où »)
- conséquence ('setə « par conséquent », ken « et de fait »)

- comparaison (søl « plus »)

Les champs sémantiques relevés correspondent *grosso modo* à ceux que mentionne Le Gléau dans ses *Études Syntaxiques Bretonnes* (1999-2000). Ainsi, les connecteurs subordonnants permettent la mise en place au sein de l'énoncé de champs sémantiques liés essentiellement à la circonstance (temporalité, finalité, hypothèse, etc...) mais aussi au discours rapporté (interrogation indirecte, complétion).

De quelques phénomènes à l'œuvre dans la classe des subordonnants

L'examen de certaines unités de cette classe syntaxique révèle des phénomènes reflétant des dynamiques à l'œuvre en breton contemporain.

Il est ainsi possible de constater qu'un sous-ensemble des connecteurs de subordination est issu soit de monèmes verbaux soit d'expansions subordonnées qui se sont préalablement grammaticalisées. On note ainsi l'influence que peuvent jouer les structures verbales sur les phénomènes de grammaticalisation.

Dans le premier cas figure la conjonction de subordination complétive « la » qui provient du verbe 'lavet « dire ». Dans le second cas, nous pouvons regrouper certains monèmes ou synthèmes provenant de grammaticalisations comme :

- 'pygyv « *parce que* » est issu anciennement d'une structure décrite comme p'eo gwir « *puisque c'est vrai* » (Favereau 1997 § 659)
- po'feve « *quand bien même* » provient de la tournure na posubl e ve « *quand bien possible il serait* » (Favereau 1997 § 651, Kersulec 2005)
- da ,vel di'geñ « *pour voir si* ». Ce syntème, dans lequel chacun des éléments est bien identifiable, nous semble cependant être engagé dans un processus de figement. Ici, le sens premier de chacun des monèmes qui le constitue est encore nettement marqué.

Il est également possible d'y associer à ce sous-groupe le

'lakə	'n-eŋ	'beke	moy	sel
mettre / IMPE	OBJ + P3m	c. puisque	être SIT/P5	regarder/PROG

connecteur ma'kaʷ, syntème composé de ma « *si hypothétique* » et kar forme du monème verbal 'kaʷet « *aimer* ». Ce connecteur est décrit par Favereau (1997 §460) comme issu d'un ancien subjonctif ma karhe « *s'il avait aimé* ».

L'observation de cette zone de l'énoncé, espace de transition entre la proposition principale et l'expansion subordonnée s'avère intéressante car elle se situe à l'interface de la syntaxe et de la morphologie. On peut y remarquer que des

ma	'myzil	wad	'gude	wa	pa'reet
POSS P1	lèvre	saigner	c. « bien que »	être / IMPF	guérir + PP
				!	ACC !

processus de spécialisation d'expansion subordonnée en connecteur subordonnant y sont à l'œuvre de manière intense.

En outre, certains connecteurs utilisés dans la subordination sont le fruit d'évolutions ou de spécialisations sémantiques qui peuvent être mal connues. Ainsi, certaines unités qui permettent de construire la circonstance possédaient originellement ou disposent également d'une valeur spatio-temporelle comme les connecteurs :

- 'beke⁷ qui est attesté dans notre corpus avec une valeur causale comme dans l'énoncé suivant :

(13) Lak' 'neŋ **beke** 'moc'h 'sell' !

Mets-la [ceinture de sécurité], puisque tu es en train de regarder.

'lesko	ɳã	ma	'valto	'dosta	ve
laisser	faire / P1	POSS P1	veste	c. « bien que »	être / FREQ
jin	bass	'vefu			
froid	intérieur	des fois			

- L'unité 'gude (ou na 'gude) a subi également un élargissement

de son sens initial, d'une valeur temporelle « après », ce connecteur lorsqu'il intervient dans la subordination prend une valeur concessive, « bien que » comme dans l'énoncé ci-dessous :

(14) Ma muzell wad goude oa pareet.
Ma lèvre saigne alors qu'elle était guérie.

D'autre part, des subordonnants peuvent provenir d'autres classes syntaxiques comme dans les cas suivants :

- 'setə, ce connecteur employé dans les subordonnées consécutives provient du présentatif 'sety « voilà ».
- Le connecteur kɣit associé à da intervient dans les infinitives négatives. Or, l'unité kɣit intervient initialement dans la détermination de verbes de mouvement auxquels elle apporte une valeur de départ.
- Nous pouvons rapporter également le cas de l'interrogatif 'dɔsta qui lorsqu'il intervient en subordination prend alors une valeur concessive.

(15) Lesk' ran ma falto **daoust-ha ve' yin 'barzh 'wechoù.**
Je laisse ma veste bien qu'il fasse parfois froid à l'intérieur.

Ces phénomènes d'évolution sémantique touchent également des unités qui ne sont pas employées en subordination telles que 'kifɛn « à côté de », 'ka^{ut} « avoir » ou « trouver » ou

Type de structure	valeurs de sens associées
Type I	interrogation indirecte complétive temporalité causalité manière concession hypothèse conséquence comparaison
Type II	complétion (discours rapporté)
Type III	temporalité finalité hypothèse
Type IV	verbes modaux complète la valence de certains verbes ...

leh « *au lieu de* » qui peuvent, également, prendre le sens, respectivement, de « *par rapport* », « *à côté de* », « *alors que* » (cf. énoncé 5).

C'est ainsi que l'ensemble du système des connecteurs se trouve affecté par des dynamiques de changements et d'évolutions, et non pas uniquement les unités engagées dans la subordination.

Rapports préférentiels entre types de structure et champs sémantiques

L'identification de champs sémantiques grâce à l'examen des connecteurs de subordination amène dans un second temps à s'interroger sur l'existence éventuelle de corrélations entre ces champs sémantiques et des structures syntaxiques telles que nous les avons identifiées précédemment.

L'examen du corpus étudié nous permet d'établir le tableau suivant présentant les champs sémantiques engagés par cha-

as	se'-e	wa	də-t	'funys	d	as	geɐ
DEF	PRON + déc 2	être /IMPF	venir + PP	vite	c. à	DEF	domicile
				↑ DEM ↑			
ma	baj						
P1	penser						

cun des types de structures subordonnées :

Le type I se spécialise dans l'expression de la circonstance au sein d'un énoncé. Toutefois, il est possible de noter que les subordonnées à valeur finale en sont exclues. Il nous semble possible d'élaborer un sous-groupe englobant à la fois les complétives introduites par l'unité « la » et les connecteurs introduisant des interrogatives indirectes dans la mesure où ces subordonnées présentent des caractéristiques proches et rendent possible l'expression du discours rapporté.

Le type II présente également une forte spécialisation dans l'expression du discours rapporté. Nous notons dans certains énoncés la possibilité d'une concurrence avec des structures de type I, construites par l'intermédiaire du connecteur spécialisé « la ».

En outre, le type II se rencontre également associé à des principales à valeur parenthétique souvent placées en fin d'énoncé telles que me gæt « je crois », me ʒõʒ « je pense », mə baj « je crois (bien) » comme ci-dessous :

(16) **Ar re-he oa deut founnus d'ar gêr**, me bai.

Ils étaient venus rapidement à la maison, je pense bien.

La finalité est exprimée uniquement par le type III qui regroupe des structures souvent décrites comme infinitives. Toutefois, nous pouvons remarquer que ce sémantisme n'est pas exclusif puisque des structures de même type permettent d'exprimer certaines valeurs de la temporalité, notamment la concomitance, et de l'hypothèse.

Le type IV quant à lui possède une spécificité syntaxique du fait que la structure de subordination est liée au sémantisme des verbes assurant le rôle de noyau central dans les

gu-ze		m-wa		'laʊ-et	la	m-wa
c. « après » + déic 2		P1/avoir + IMPF		dire + PP	c. « que »	P1/avoir + IMPF
œʀ	bʀœʀ	kœʀ	ba	ar	mi'sjo:n-u	
INDEF	frère	beau	c. « dans »	DEF	mission + PL	

principales. Dans ce cas de figure, ces monèmes verbaux réclament que la fonction objet soit pourvue. C'est ce que viennent faire les infinitifs prédicatoïdes des structures de ce type. Parmi ceux-ci, il est possible d'y délimiter un sous-groupe, celui des verbes modaux. Ce type IV présente une forte unité dans la mesure où structure et valeur sémantique semblent se caractériser réciproquement.

La variation des marques de subordination

dans les expansions subordonnées, perspectives d'analyse

La comparaison entre plusieurs énoncés du même type, principalement du type I, montre que le nombre des marques de subordination présentes dans les expansions subordonnées peut varier et par conséquent, l'ordre des unités au sein de ces dernières peut se structurer de façon différente.

La comparaison de l'énoncé ci-dessous avec l'énoncé (8) en témoigne :

(17) *Goude-se moa lâret* **la moa ur breur-kaer ba ar missionoù.**

En plus de (litt. après) ça, j'avais dit que j'avais un beau-frère missionnaire (litt. dans les missions).

(8) Heï ouie **la c'hwi oa en im drompet ene.**

Elle savait que là-bas, vous vous étiez trompés.

Ainsi, pour deux expansions subordonnées relevant du même type et introduites par le même connecteur « la », nous pouvons noter une divergence quant à l'ordre des unités puisqu'ici le syntagme verbal vient à la suite immédiate du connecteur subordonnant. Dans le cas de l'énoncé (8), nous remarquons que la proposition subordonnée possède de fait une potentialité d'autonomie plus forte que dans l'exemple précédent car, une fois supprimées certaines marques de subordination (connecteur et positionnement en fonction), l'expansion constitue un énoncé parfaitement autonome :

(8') *C'hwi oa en im drompet ene.*

Vous vous étiez trompés là-bas.

Alors que dans le cas de l'énoncé (17), pour permettre à l'expansion subordonnée de parvenir à une autonomie, il conviendrait de procéder à une opération supplémentaire de

transformation afin qu'un actant apparaisse en début d'énoncé.

Ce type de variation s'observe dans notre corpus particulièrement après les connecteurs 'pygyb « parce que », di'geõ « si interrogation indirecte », la « que complétif » et 'seta « par conséquent ».

Ce phénomène demeure à interpréter de même que les facteurs qui le conditionnent sont à repérer. Une première proposition conduit à envisager une variation dans le degré de subordination des expansions subordonnées. Toutefois, nous avons mis en lumière les conditions nécessaires à ce que la subordination soit établie d'un point de vue syntaxique. Ces critères devant être remplis, il ne nous semble pas possible d'envisager plusieurs niveaux hiérarchiques de subordonnées.

Un autre point de vue consiste à voir dans cette variation une simple variante libre dans une perspective sociolinguistique qui de ce fait serait susceptible de faire l'objet de jugements de la part des locuteurs. Nous aurions là un élément de microvariation.

Il est également possible d'envisager ce phénomène de variation comme relevant d'un dynamisme informationnel et que de ce fait, l'une des deux variantes présente un élément mis en valeur, la question se pose alors d'identifier laquelle. L'ordre des unités en breton étant décrit pour les énoncés simples comme relativement libres (Hewitt 2002) et donc susceptibles de phénomènes de ce type. Étant donné que toute expansion subordonnée est susceptible de devenir un énoncé autonome, il se peut qu'elle soit également affectée par des phénomènes de cet ordre. Par conséquent, nous aurions une expansion subordonnée neutre où aucun élément ne serait saillant du point de vue informationnel et une autre expansion où un élément serait mis en valeur, ce dernier demeurant à

identifier. De ce point de vue, la variation que nous avons repérée répondrait à des effets de saillance informationnelle.

Il nous semble possible également d'envisager une autre interprétation. Cette légère variation peut être considérée comme un phénomène de fluctuation dans l'emploi des connecteurs. Il peut exister ainsi un flottement dans la construction des expansions subordonnées de type I ce qui serait le symptôme d'un relâchement syntaxique conséquent à la situation sociolinguistique d'une langue en voie d'effacement (Clairis 2005 : 78). Ceci expliquerait également la situation de concurrence possible entre les types I et II pour l'expression des complétives.

Nous ne sommes pas en mesure de trancher la question pour le moment. Une approche à la fois quantitative et portant sur plusieurs parlers bretons pourrait offrir des éléments de réponse et permettrait d'affiner les facteurs à la source de cette variation.

Conclusion

L'examen de la subordination en tant que relation hiérarchique entre deux monèmes verbaux, l'un déterminant l'autre, nous offre ici la possibilité d'observer à travers l'étude d'énoncés complexes, le fonctionnement plus général de la détermination en breton.

Nous avons établi sur quels critères il est possible de s'appuyer pour caractériser des expansions subordonnées. Il convient ainsi de retenir principalement le facteur de la détermination et de sa conséquence, l'entrée en fonction syntaxique qui fait qu'une proposition subordonnée détermine un noyau central verbal.

Si nous avons limité notre analyse de la subordination en

breton à des facteurs syntaxiques, des éléments de prosodie seraient toutefois à examiner pour associer cette relation de hiérarchie syntaxique à des schémas intonatifs.

L'étude de notre corpus nous a permis de repérer quatre types différents de propositions subordonnées en fonction de la présence ou pas d'un connecteur subordonnant et selon que le rôle de prédicatoïde est assuré par un monème verbal ou bien un parasynthème infinitif.

Toutefois, quand bien même quatre types différents d'expansions subordonnées sont identifiables dans le breton de Loqueffret, nous avons pu noter d'une part la fréquente imbrication de ces derniers dans divers énoncés. D'autre part, nous pouvons repérer des situations où différents types entrent en concurrence pour exprimer un même domaine sémantique.

Les structures engagées dans la subordination offrent également un aperçu sur les corrélations qu'il est possible d'identifier entre les domaines de la syntaxe et de la sémantique. En outre, l'intervention de certains connecteurs de subordination dessine une zone de transition au cœur des énoncés entre morphologie et syntaxe où les grammaticalisations sont très fréquentes.

Toutefois, il convient de remarquer que les mécanismes décrits interviennent dans le champ plus large des mécanismes de la détermination en breton. Une recherche plus approfondie permettrait d'affiner notre typologie de structures subordonnées et de repérer également des dynamiques dialectales mais aussi de repérer les facteurs conditionnant la microvariation que nous avons identifiée.

Ce premier aperçu des caractéristiques de la subordination en breton étant posé, il nous semble possible d'examiner son fonctionnement au regard d'autres langues afin d'en souligner la spécificité et les convergences typologiques.

Bibliographie

Builles Jean-Michel, 1998, *Manuel de linguistique descriptive, le point de vue fonctionnaliste*, Paris, Nathan.

Clairis Christos, 2005, *Vers une linguistique inachevée*, Louvain, Peeters.

Costaouec Denis, 1998, *Le breton parlé à la Forêt-Fouesnant (Finistère-sud, Pratique actuelle, Problèmes de phonologie et de syntaxe*, thèse de doctorat sous la direction de M. le Pr Christos Clairis, Université René Descartes - Paris V.

Cristofaro Sonia, 2003, *Subordination*, Oxford/New-York, Oxford University Press, Oxford Studies in Typology and linguistic Theory.

Donnet Daniel, 1967, « La place de la syntaxe dans les traités de grammaire grecque, des origines au XIIe », *L'Antiquité classique*, XXXVI, pp. 22-48.

Favereau Francis, 1997, *Grammaire du breton contemporain*, Morlaix, Skol Vreizh.

Gross Gaston, « Les circonstanciées sont des complétives » in LAMBERT Frédéric et NØLKE Henning, 2005, *La syntaxe au cœur de la grammaire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 121-126.

Hewitt Steve, 2002, « The Impersonal in Breton », *Journal of Celtic Linguistics*, 7, p. 1-39.

Kersulec Pierre-Yves, 2005, « Sell-lagad war un araogenn-goñsediñ ben-nak... » [Regard sur une certaine préposition concessive...], *Hor Yezh*, 241, pp. 5-13.

Kervella Frañsez, 1947 (2^e éd. 1995), *Yezhadur bras ar brezhoneg* [Grande grammaire de la langue bretonne], Brest, Al Liamm.

1. Je remercie vivement le professeur Clairis pour ses encouragements et ses remarques.

2. Cf. Donnet (1967 : 37) d'après Lallot (1989 : 279).

3. Voir Kervella 1947 (§771) et Favereau 1997 (§ 573) par exemple.

4. Abréviations utilisées : ACC accompli, c. connecteur, déic 1 déictique 1, déic 2 déictique 2, déic 3 déictique 3, IMPF imparfait, PRON pronom, REL relatif, PROG progressif, FREQ fréquentatif, P1 personnel 1, P3m personnel 3 masculin, P3f personnel 3 féminin, P4 personnel 4, P5 personnel 5, P6 personnel 6, PP participe passé, DEF défini, interj. interjection, être SIT être situationnel, SUJ sujet, NEG négatif, DEM démonstratif, IRR irréal, FOC focalisateur, PL pluriel, REFL réfléchi, PAS passif, POSS possessif, INT intensifieur, IMPE impératif, OBJ objet, INDE indéfini.

5. Peut-être que dans un souci de clarté terminologique serait-il préférable de parler de « connecteur de subordination » plutôt que de subordonnants ?

6. « [U]ne conjonction de subordination ne peut être séparée du verbe conjugué qui la suit immédiatement... » (Favereau 1997 : § 573)

7. Plourin (2005 : 75-76) apporte un éclairage complémentaire.

- Lallot Jean, 1989, *La grammaire de Denys le Thrace*, Paris, Éditions du CNRS.
- Le Gleau René, 1999, *Études syntaxiques bretonnes, les volitives*, vol. 1, Brest, René Le Gléau (éd.).
- , 1999, *Études syntaxiques bretonnes, les subordonnées énonciatives complétives*, vol. 2, Brest, René Le Gléau (éd.).
- , 2000, *Études syntaxiques bretonnes, les subordonnées complétives circonstancielle*, vol. 3, Brest, René Le Gléau (éd.).
- , 2000, *Études syntaxiques bretonnes, les subordonnées complétives circonstancielle (suite) et les relatives*, vol. 4, Brest, René Le Gléau (éd.).
- Martinet André (dir.), 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier.
- , 1985, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin.
- Plourin Jean-Yves, 2005, *Tammoù gwaskin, Au cœur du breton légitime*, Brest, éditions Armeline.

Mots clés : prédication – breton – breton cornouaillais – subordination – interface syntaxe/sémantique – noyau central – fonction syntaxique – détermination – syntaxe – énoncé complexe – variation